

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Juillet 2007

Le Conseil Municipal de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 12 Juillet à 18H00 sur convocation et sous la présidence de Monsieur Joseph GHILARDI, Maire de Breil sur Roya.

Etaient Présents : Mr Joseph GHILARDI, Mr Michel JOUVE, Mme Laure PASTORE, Mr Joseph REY, Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mr Gilbert MARY, Mr Pierre ANTONETTI, Mr Abdel DJEROUROU, Mr Marc GINCOURT, Mme Mireille PALLANCA, Mr Serge DURERO, Mme Christiane TORRELLI, Mr Michel MASSEGLIA.

Etaient absents excusés : Mme Marinette CHOUAT donne procuration à Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mr José GEMMI, Mr Guy SEDANI, Mme Lucie BONNET donne procuration à Mr Serge DURERO, Mme Josiane VACCARI donne procuration à Mme Laure PASTORE, Mr Claude RIA.

Secrétaire de Séance : Mme Laure PASTORE.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18H00.

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

12 Avril 2007 : Location d'un appartement sis 200 rue René Cassin à Breil sur Roya
Durée : 1 an à compter du 01/07/2007
Location : 400,00€mois charges comprises

13 Avril 2007 : Convention de prestation en matière d'hygiène et de sécurité avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes.
Prestation : Assistance et conseil pour la prévention des risques professionnels, la sécurité et la protection de la santé des agents.
Participation financière : Cotisation annuelle de 0.08% de la masse salariale de l'ensemble du personnel.
Durée : 3 ans à compter du 1er Mai 2007

25 Avril 2007 : Location de terrains communaux plantés d'oliviers avenant à la Convention avec l'Association "Récolte Paysanne".
Location reconduite pour une nouvelle période de 3ans à compter du 15 Mai 2007 à titre gratuit.

26 Avril 2007 : Fin de location d'un appartement sis 200, rue René Cassin à Breil sur Roya.
Décision prend effet à compter du 31 Mai 2007.

30 Avril 2007 : Location d'un appartement sis 200, rue René Cassin
Location : 400€mois charges comprises
Durée : 1an à compter du 01/06/2007

30 Mai 2007 : Avenant à la Convention de location appartement sis 4 chemin des Oliviers à
Breil sur Roya
Durée : renouvellement pour 3 mois à compter du 01 juin 2007.

Approbation du Procès Verbal de la séance du 12 Avril 2007
Le Procès Verbal de la séance du 12 Avril 2007 est adopté, une voie contre.

1-Monsieur Michel MASSEGLIA demande des précisions sur la charte des ATSEM.
Le Maire précise qu'après évaluation des 2 mois d'application une mouture précise avec
annexe était en attente de rédaction définitive avec le personnel intéressé.

2-Monsieur Michel MASSEGLIA précise que lors du vote de compte administratif sa
remarque sur une anomalie d'une inscription de report n'apparaît pas.
Le Maire précise que cette erreur de transcription matérielle et informatique a été normalisée.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 - Décisions Modificatives Budgétaires.

Budget Commune (pièces jointes)□

Budget de l'Eau□ & de l'Assainissement (pièce jointe)

Extension de l'école maternelle :□

Afin de réparer une omission dans le précédent conseil compte tenu de la nouvelle opération
budgétaire votée sur l'extension de l'école maternelle,

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de confier cette opération sous mandat
au SIVOM. Il précise que l'autofinancement communal baissera de 110.000€ à 66.000€
compte tenu de la participation plus élevée du Conseil Général dans le cadre d'un SIVOM.
Compte tenu de l'absence de création de classe à l'école primaire cette extension laisse en
prévision une classe de libre à l'école primaire si les effectifs augmentent.

Approuvé à l'Unanimité

2 - Admissions en non valeur.

Monsieur le Maire propose les admissions de titres de recette en non valeur pour l'exercice
2004-2005 et 2006 pour un montant de 6.667,69€ suite à des procédures contentieuses
infructueuses diligentées par la Trésorerie.

Approuvé à l'Unanimité

3 - Mise en conformité réseaux rue Rostagni – Demande de subvention à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général.

Monsieur le Maire afin de résorber les réseaux de plomb et certaines fuites, propose un programme de travaux rue Rostagni pour un montant de 50.109,00€H.T.

Il demande l'autorisation de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

Approuvé à l'Unanimité

4 - Réseaux d'Eau – Demande de subvention au Conseil Général :

Dans le cadre de :

La création d'installations de□ télé-surveillance sur bassins de captage de Burdanches, Granile, Ciavendola, pour un montant de 15.801,00€H.T

Et

L'installation de 3□ compteurs sur bassins de captage de Burdanches, Granile, Ciavendola, pour un montant de 7.041,00€H.T

Monsieur le Maire demande l'autorisation de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

Ces investissements permettront un comptage à la sortie des bassins de captage qui diminueront le caractère forfaitaire élevé des taxes de l'Agence de l'Eau sur l'eau consommée.

Approuvé à l'Unanimité

Monsieur Michel MASSEGLIA précise qu'une réflexion doit être engagée sur la pose de compteurs.

5 - Mise en sécurité des Ruelles "programme 2007" – Demande de subvention au Conseil Général :

Mr Michel JOUVE 1er Adjoint, présente le programme des travaux ci-dessous :

BREIL SUR ROYA

Chemin de Ciaus : main□ courante sur poteaux 1.657,00€

Cimetière annexe : reprise total du portail□ 570,00€

Remise en état barrières existantes, garde-corps rue Ciappéra,□ Chemin de la Pinède, Espace loisirs, rue René Cassin 920,00€

Rampe sur□ poteaux ronds fixés dans le sol – 1MI, angle monté Couréou de la Banca devant jardinière 250,00€

Main courante scellée dans mur Montée Chemin du Graïou□ 1.312,00€

HAMEAU DE PIENE-HAUTE

Place de l'Eglise : remise en□ sécurité du garde-corps existant 260,00€

Pose main courante montée salle□ communale 1.320,00€

Place du village : remise en état du garde-corps□ 220,00€

Pose main courante rue qui monte à l'Eglise 245,00€□

HAMEAU DE LIBRE

Fourniture et pose d'un garde-corps à Borgogne 860,00€□

Soit un montant total de dépense de 7.614,00€

Approuvé à l'Unanimité

6 - Eclairage public : accord de travaux, demande de subvention au Conseil Général.

Mr Michel JOUVE 1er Adjoint, expose au Conseil Municipal la nécessité d'effectuer les travaux suivants sur le réseau d'éclairage public :

- La remise en état : Rue Pasteur et rue Ciappéra
- L'aménagement : Jardin de la gare SNCF
- La création : Promenade G. Clémenceau – Abords du Camping

La dépense est estimée à : 12.744,00€H.T + 2.758,18€frais annexes.

Il propose de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz, le chargeant également de solliciter la subvention départementale et de contracter l'emprunt destiné à compléter le financement.

Approuvé à l'Unanimité

Madame Christiane TORRELLI s'interroge sur la nécessité de l'éclairage public au Jardin de la gare, compte tenu que nous ne sommes pas propriétaire.

Monsieur Michel JOUVE 1er Adjoint, précise que cet éclairage ne porte que sur le passage piétonnier.

Monsieur le Maire précise que la procédure d'acquisition de la parcelle a été bloquée en 1998 faute de proposition à la S.N.C.F

Depuis Septembre 2006, après plusieurs relances auprès du service gestionnaire foncier de la S.N.C.F, nous sommes toujours dans l'attente d'une reprise de procédure dans ce dossier.

7 - Attribution d'une subvention pour la Coopérative scolaire de l'Ecole Maternelle et de l'Ecole Primaire.

Madame ALLAVENA Adjointe, propose de verser une subvention de 40,00€par enfant à la Coopérative scolaire de l'Ecole Maternelle et de l'Ecole Primaire, pour l'achat de fournitures scolaires.

A ce titre, Monsieur le Maire propose une augmentation de 1€par enfant par rapport à l'année précédente, soit :

- Ecole Maternelle (70 enfants) 2.800,00€
- Ecole Primaire (125 enfants) 5.000,00€

Approuvé à l'Unanimité

Monsieur le Conseiller Général, Gilbert MARY précise qu'il a obtenu, dans le cadre du SIVOM, une aide du Conseil Général pour assistance aux devoirs pour les enfants de l'école primaire.

8 - Subventions aux Associations "3ème liste".

Madame Laure PASTORE Adjointe propose les subventions aux Associations suivantes :

ASSOCIATIONS

- CANOE KAYAK 1.000,00€
- CANAL DE BANCAO 610,00€

- SANCTA MARIA IN ALBIS 1.156,51€
- BLEUET DE FRANCE/ONAC 35,00€
- ASA CAMPE 600,00€
- CUMA 1.401,20€

- Approuvé à l'Unanimité

9 - Versements de subventions pour ravalement de façades.

Monsieur Michel Jouve 1er Adjoint, propose au Conseil Municipal le versement de la subvention municipale pour ravalement de façades à :

- Mme Nadine RIGHETTI – Hameau de Piène Haute – 06540 Breil sur Roya
- Mr Jean-Claude PREYS – Hameau de Piène Haute – 06540 Breil sur Roya
- Mr Jean-Marc MASSEGLIA – 65, rue Pasteur – 06540 Breil sur Roya

Approuvé à l'Unanimité

10 - Plan Local d'Urbanisme :

- Demande de Dotation Global d'Equipement
- Mode de concertation

Afin d'assurer la meilleure publicité, une reproduction intégrale de la délibération est produite au présent procès-verbal.

Approuvé à l'Unanimité

11 - S.D.I.S : Avenant à la Convention de transfert.

Par Avenant n°1 à la Convention relative au transfert du service d'incendie et de secours de la commune de Breil sur Roya vers le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, le S.D.I.S désaffecte l'ancienne caserne de Breil et la rend à la collectivité de Breil suite à la construction de la nouvelle caserne.

Approuvé à l'Unanimité

12 - Régie Piscine : création de tarifs.

Monsieur le Maire propose la création d'un tarif accompagnateur pour 1€

Approuvé à l'Unanimité

Après un débat sur un tarif mensuel ou saisonnier pour actifs fréquentant journallement la Piscine, Le Conseil a remis la réflexion sur ce tarif à la saison prochaine.

Approuvé à l'Unanimité

13 - Falaise de la Ciappèra : Autorisation de travaux et d'abattage d'arbres sur le domaine privé et le domaine communal forestier.

Dans le cadre des lancements de travaux de sécurisation de la falaise Ciappéra, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'abattre des arbres sur le domaine communal forestier.

Il propose pour les travaux concernant le domaine privatif de la propriété PIOLA Yves d'approuver une Convention.

Approuvé à l'Unanimité

14 - Modification tableau des effectifs.

Dans le cadre des avancements de grades, des réussites aux concours, et de la promotion interne, Monsieur le Maire propose et énumère pour chaque service et cadre d'emploi une actualisation du tableau des effectifs.

Monsieur Michel MASSEGLIA demande la production de cette pièce pour mieux suivre cette évolution dans la transparence compte tenu de la note de synthèse peu détaillée fournie. Ce qui a été fait immédiatement.

Approuvé, 2 Abstentions.

Questions diverses :

Madame Christiane TORRELLI regrette l'absence de discrétion des élus sur les débats tenus en conseil préparatoire.

Monsieur le Conseiller Général précise que dans le cadre du SIVOM il a obtenu un financement du Conseil Général pour la création d'un service d'aide à domicile pour les personnes âgées en ce qui concerne les tâches domestiques techniques (petits travaux difficiles à assurer dans la vie quotidienne des personnes âgées).

Monsieur Serge DURERO précise que cet emploi ne doit pas faire de concurrence aux entreprises et d'en préciser les contours.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20H15.

Le Maire,

J.GHILARDI